

[Texte]

Miss Campbell: My understanding is, and maybe that can be clarified, that there was an audit done by CN Marine privately.

Mr. Dye: No. An attest audit. An attest only—a legislative audit, if you will, of a Crown-owned corporation.

Miss Campbell: An attest only, meaning they just sign that these are certified figures there?

Mr. Dye: They do a lot of work in order to come to their opinion.

Miss Campbell: All right.

Mr. Dye: When you are auditing as a legislative auditor of a Crown entity, you look at the attest, giving fairness of presentation of financial statements and comment on consistency in accordance with generally accepted accounting principles. That is done by all auditors, whether it is my office or a private sector auditor. When you are the auditor of a Crown-owned entity, you also have the obligation under the Financial Administration Act to comment on matters of authority—whether or not the transactions were lawful—and also an obligation to bring to the attention of Parliament other matters of interest. So if you have the auditor of CN Marine, he has a different obligation—because he is auditing a Crown—from what he might to a private ferry service somewhere.

I have just had brought to me what the minister said.

Miss Campbell: I have no more time.

Mr. Dye: Would you like to know?

Miss Campbell: I was in the House, so I can recall.

Mr. Dye: The point is that private sector auditors can do comprehensive auditing, which is value-for-money auditing. That is another term you might like to use; it looks into management operations, systems, and procedures.

The Chairman: Thank you, Miss Campbell.

Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Dye, just as a matter of general comment on the report, I have gone into some of the particulars and I must say I am going to raise in some great detail your comments with regard to the Department of Employment and Immigration. I am disturbed at the remarks that were made, if I may say so. I am just wondering how your officers have come to the conclusions. What is their competence, for instance, to determine whether

[Traduction]

Hansard pour voir exactement ce qu'il a dit. Je ne suis pas tout à fait sûr de l'origine de ce renseignement.

Mlle Campbell: D'après mes renseignements, cela peut être confirmé, CN Marine a été soumis à une vérification privée.

M. Dye: Non. Une attestation de vérification. Une simple attestation—une vérification législative, si vous voulez, d'une société appartenant à la Couronne.

Mlle Campbell: Une simple attestation, c'est-à-dire qu'ils ont simplement signé pour indiquer que ces chiffres étaient certifiés?

M. Dye: Ils font beaucoup de travail avant de certifier ces chiffres.

Mlle Campbell: D'accord.

M. Dye: Lorsque vous faites une vérification en tant que vérificateur législatif d'une entité de la Couronne, il y a l'attestation qui reconnaît la justesse de la présentation des états financiers et les commentaires quant à la logique conformément aux principes comptables généralement reconnus. C'est ce que font tous les vérificateurs, que cela soit ceux de mon bureau ou ceux d'une firme privée. Lorsque vous êtes le vérificateur d'une entité appartenant à la Couronne, vous avez également l'obligation que vous impose la Loi sur l'administration financière de commenter les questions d'autorisation—déterminer si oui ou non certaines transactions sont légales—et également l'obligation de porter à l'attention du Parlement les autres questions d'intérêt. Donc dans le cas du vérificateur de CN Marine, son obligation est différente—car c'est une vérification d'une société de la Couronne—de ce qu'elle pourrait être s'il s'agissait d'un service de traversiers privés.

On m'a simplement communiqué ce que le ministre avait dit.

Mlle Campbell: Je n'ai plus de temps.

M. Dye: Voudriez-vous savoir?

Mlle Campbell: J'étais à la Chambre, je peux donc m'en rappeler.

M. Dye: Les vérificateurs du secteur privé peuvent procéder à des vérifications intégrées c'est-à-dire à des vérifications portant sur la valeur reçue en contre-partie de l'argent dépensé. C'est un autre terme que vous pourriez peut-être utiliser; ils s'intéressent à la gestion, aux systèmes et aux procédures.

Le président: Merci, mademoiselle Campbell.

Monsieur Lambert.

M. Lambert: Merci, monsieur le président.

Monsieur Dye, je commencerai par dire d'une manière générale que je me suis intéressé de près à certaines questions particulières contenues dans votre rapport et je dois dire que je reviendrai en détail sur vos commentaires concernant le ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Pour le moins, vos commentaires m'ont troublé. Je me demande simplement comment vos collaborateurs sont parvenus à ces conclusions.